

FORMATION SST

SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS

OBJECTIFS DU MODULE

- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail
- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du chef d'établissement.
- Mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée
- Examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre
- Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires
- Effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre

PUBLIC

- Toutes personnes désignées ou volontaires pour porter secours en cas d'accident.

Ref : RP011

Durée : 2 jours 14h00

EFFECTIF :

Minimum : 4

Maximum : 10

CONTACT :

CAP CDO PARIS IDF

25 rue jean jacques Rousseau,
75001 PARIS

Tél : 06 30 82 18 84

contact@cap-cdo.fr

ACCESSIBILITÉ

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

DÉLAI D'ACCÈS :

Selon disponibilité au moment de l'inscription

TARIF :

Consultez notre site internet

• FORMATION SST

SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS

PRÉS- REQUIS

- Pas de prérequis

INTERVENANT

- L'intervenant est un formateur certifié pour le dispositif indiqué et à jour de son certificat

PROGRAMME DE FORMATION

(Conforme au programme de l'INRS)

- Généralités et premiers secours adaptés à l'évolution du secourisme en vigueur :
 - Rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'identification des situations dangereuses
 - Conduite à tenir en cas d'accident
 - Risques particuliers à la profession et à l'entreprise
 - Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Protéger :
 - Recherche des risques persistants : électrisation, écrasement, incendie ou explosion, asphyxie
 - Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime

FORMATION SST

SALARIÉS ET AUTRES PUBLICS

- Examiner :
 - Observer l'état des fonctions vitales
 - Reconnaître et apprécier les signes d'une détresse vitale
 - Alerter :
 - Organisation des secours dans l'entreprise
 - Organisation des secours publics
 - Secourir :
 - Saignement abondant
 - Étouffement
 - Arrêt cardiaque
 - Inconscience
 - Plaie
 - Brûlures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation à dominante pratique par des mises en situation

ÉVALUATION

- Certification acteur SST sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur SST délivré au stagiaire est valable 24 mois, et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire "MAC SST"